



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corée du Nord

Question au Gouvernement n° 2891

Texte de la question

COREE DU NORD : ESSAI NUCLEAIRE

M. le président. La parole est à Loïc Bouvard.

M. Loïc Bouvard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, un événement gravissime s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi : la Corée du Nord a fait exploser souterrainement une bombe nucléaire, au mépris de toutes les mises en garde qui lui avaient été lancées ! Certes, le 10 janvier 2003, dix ans après une première annonce de retrait, la Corée du Nord s'était retirée du traité de non-prolifération nucléaire. Et, voici un an et demi, elle a déclaré posséder cette arme. À de multiples reprises, la communauté internationale a tenté de mettre un frein à cette dérive, et le groupe des six - Chine, Japon, Corée du Sud, États-Unis, Russie et Union européenne - s'y est beaucoup employé ; hélas, sans succès !

Dès hier, les États-Unis ont demandé la réunion du Conseil de sécurité et proposé l'adoption de sanctions contre Pyongyang, notamment un embargo sur les livraisons d'armes, le gel d'avoirs financiers ou encore une inspection des navires se dirigeant vers les ports nord-coréens. Ce projet de résolution doit être examiné par les cinq membres du Conseil de sécurité et le Japon aujourd'hui même.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous faire part de votre analyse sur cet événement majeur, nous dire quelles en sont les conséquences prévisibles dans le monde, notamment dans la région, et enfin nous préciser, dans ce nouveau contexte, quelles vont être les initiatives de la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur Bouvard, comme vous venez de le dire, la Corée du Nord a annoncé qu'elle avait procédé hier à un tir nucléaire. Nous avons immédiatement condamné ce tir, comme d'ailleurs l'ensemble de la communauté internationale, y compris la Chine, parce que c'est une action d'une extrême gravité. Nous avons l'obligation de réagir au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies.

Vous l'avez dit, les États-Unis ont proposé un projet de résolution. Au moment où je vous parle, le Conseil de sécurité prépare une résolution qui impose des sanctions à la Corée du Nord, sanctions qui portent notamment sur le programme des missiles balistiques, mais également sur le programme des armes de destruction massive. Nous souhaitons que cette résolution soit adoptée le plus vite possible.

Je rappelle qu'au mois de juillet dernier, à la suite de tirs de missiles nord-coréens, le Conseil de sécurité, sous présidence française, a voté la résolution 1695 qui impose à la Corée du Nord de suspendre toutes ses activités balistiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Bernard Roman. Les Nord-Coréens vous ont écouté ! Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Loïc Bouvard](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2891

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 octobre 2006